



COMMUNIQUE DE PRESSE

FDG GROUP ÉLU EMPLOYEUR DE RÊVE DE L'ANNÉE

A peine rassasiée par la validation de son plan de licenciement par l'Administration pour cause de manque d'entretien de l'outil de travail qui aurait engendré des coûts de mises aux normes – *on se demande où sont passées les aides de l'Etat* -, la société FDG GROUP dégage une prime de cooptation pour aider à pourvoir ses offres d'emploi en souffrance avec un salaire de base sous le SMIC !

La méthode est d'autant plus abjecte que les procédures de reclassement des salariés mis à la porte par le PSE sont toujours en cours, mais c'est le moment que la direction de FDG GROUP a choisi pour promouvoir sa décision, unilatérale comme à son habitude.

Décidément, le dialogue social, ce n'est pas leur tasse de thé !

Les salariés de l'entreprise se voient ainsi gracieusement proposer des « primes » pour l'aide au recrutement, selon un barème bien évidemment. Fidèle à elle-même et à sa notion très particulière du dialogue social et de la juste rétribution, la Direction de FDG GROUP truffe son document d'exclusions pour s'assurer de ne pas avoir à verser les sommes promises in fine.

Et surtout, on met la tête dans le trou pour faire mine de ne pas comprendre pourquoi ces offres ne trouvent pas preneurs : Promoteur des ventes avec un statut employé, en régime forfait jour s'il vous plaît, pour un salaire de base inférieur de plus d'une centaine d'euros au minimum légal, incompréhensible que cela ne donne pas envie...

La Section fédérale FO COMMERCE&VRP a informé le Ministère du travail qui reste muet sur le sujet : la désmicardisation, ce n'est pas pour demain !

La Section fédérale FO COMMERCE&VRP se joint à la section FO FDG GROUP pour appeler le Ministère du travail à respecter ses engagements vis-à-vis des entreprises qui ne respectent pas les salaires en vigueur et exiger que cette entreprise acte de réelles avancées dans l'amélioration des salaires et des conditions de travail des salariés placés sous sa responsabilité.

Paris, le 3 juillet 2024

Contacts :

Laurent AUDRERIE : Délégué syndical FDG - 06 67 98 87 95

Audrey RICCI : Secrétaire adjointe de la Section fédérale du Commerce & VRP - 06 78 83 98 35